

De jour en jour, la liste des prétendus responsables de l'annulation du Supercross s'allonge : après la présidente de la commission venue sans dossier, est venu le tour du pompier bisontin, inflexible et impitoyable. Aujourd'hui, c'est la directrice de l'Axone qui reconnaît courageusement sa part de responsabilités. A qui le tour? La sous-préfecture de Montbéliard n'étant pas représentée en raison de la mutation du Mr. Gouteyron, on devine déjà qui sera le futur responsable, qui n'a pas pu défendre Montbéliard.

Mais nos élus locaux -ville et PMA- dans cette histoire, où étaient-ils? Ils n'auraient donc pas leur part de responsabilité? Qu'ont-ils fait, qu'ont-ils dit pour défendre les intérêts du Motocross et du Pays de Montbéliard? Sont-ils donc aussi incapables que cela à défendre notre territoire?

Il est grand temps de tirer tout cela au clair. 4 points exigés par la commission de sécurité n'ont pas été respectés; or, on évoque toujours le problème des extracteurs de fumée, cela ne constitue qu'une raison. Il existe 3 autres points dont l'absence de formation du personnel à l'utilisation des extincteurs ou encore l'absence de plan d'évacuation générale. Nous devons savoir la vérité; j'ai donc officiellement demandé à J.Hélias de me communiquer les copies de la liste des participants à la précommission du 6/9/ 2010 et ses préconisations pour la sécurité, ainsi que les mêmes éléments concernant la commission qui a délibéré le 1/10/ 2010 et a refusé de donner son accord au Supercross pour des raisons de sécurité non respectées.

Ainsi, nous pourrions nous faire une idée plus précise des responsabilités incombant à chacun.

M.Panissey. G.Lauraine. M.R.Galmes. J.F.Pinot. Ch.Mazoyer. – Liste « Réussir Montbéliard ensemble »